

# Assemblée générale de l'AMIG 2020-2021

## du 25 novembre 2021

au Café des Voisins, Genève

Début : 20h00

Fin : 21h00

### **Ordre du jour :**

1. *Election d'un scrutateur*
  2. Approbation :
    - a) *de l'ordre du jour*
    - b) *du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30.03.2021*
    - c) *du rapport d'activités du Comité*
  3. Comptes :
    - a) *présentation des comptes et lecture du rapport des vérificateurs des comptes*
    - b) *décharge du Comité*
    - c) *approbation des comptes*
  4. Elections :
    - a) *de la Présidence*
    - b) *des membres du Comité*
    - c) *des vérificateurs des comptes*
  5. Gestion de l'année à venir :
    - a) *fixation des cotisations annuelles des membres*
    - b) *studio de l'AMIG : reprise des HUG*
    - b) *approbation du budget*
  6. *Divers.*
- 

Mesdames Aurore Verdon et Nathalie Hammer, coprésidentes de l'AMIG, dirigent cette assemblée générale ordinaire.

#### **01. Election des scrutateurs**

Christophe Fehlmann accepte de fonctionner comme scrutateur, à l'unanimité (11 oui).

#### **02. Approbation**

##### **a) de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (11 oui).

##### **b) du procès-verbal de l'AG ordinaire du 30 mars 2021**

Le procès-verbal est approuvé, sans remarque, à l'unanimité (11 oui).

##### **c) du rapport d'activités du Comité :**

###### Institutionnel

- Commission paritaire des HUG :
  - la mise en conformité avec l'OCIRT est un gros projet. Les groupes de travail ont été relancés en septembre (post covid) dans différents secteurs et départements. Il n'y a pas encore de mise en application pour le moment.
  - Le projet ePOP d'enregistrement des horaires est prévu pour avril 2022, avec une phase pilote plus rapide.
  - Une convention collective de travail a été rédigée par l'AMIG dans le but de remplacer un jour le RSM actuel en reprenant tout ce qui a trait aux conditions de travail. Les négociations devaient se faire dans le but de trouver le financement de cette CCT à prix constant. Notre idée était de demander la sortie de la caisse de pension des HUG pour diminuer la part de cotisation de l'employeur ; mais cela nous a été refusé. La dernière version du projet de CCT a été présentée et nous sommes en attente du retour de la Direction.

- Régularisation des HS des cadres : on se retrouve de plus en plus confrontés à des personnes avec des HS non rémunérées. Suite à l'implication de l'AMIG auprès des DRH, 22 chefs de clinique ont pu voir leurs heures régularisées. La situation est sous-évaluée car beaucoup ne connaissent pas leur droit, ne vérifient pas leurs horaires, ni ce qui est entré dans Vision RH. Cela fait 1 an que rien n'avance ; notre avocat va donc rédiger un courrier expliquant la situation ainsi qu'un rappel de la loi, afin d'inciter tout le monde à vérifier ses horaires et effectuer des dénonciations le cas échéant. Si les HUG ont beaucoup de paiements à faire, cela pourrait faire bouger les choses.
- Conditions de la femme enceinte/allaitement : à la base il y avait des soucis de locaux d'allaitement. Après examen de la situation, la discussion s'est étendue à d'autres problématiques, telle que l'entretien avec les RRH qui est censé est systématique pour chaque médecin enceinte, mais qui n'est pas le cas en pratique. Des mesures ont été prises par la DRH.

### Cantonal

- Levée du moratoire : au 31 juillet 2021. Sur Genève, nous fonctionnons avec une commission quadripartite qui se tient à la DGS et qui décide de l'admission des droits de pratique sur Genève. Tous les dossiers demandant un droit de pratique y sont évalués. L'idée est d'établir des quotas, libre aux cantons de rencontrer les différents partenaires pour savoir comment mettre en place la nouvelle loi, dont le délai d'application est 2025. Nous allons suivre les décisions de la DGS par rapport au moratoire. Pour le moment on est en attente de plus de décisions au niveau cantonal.

### Partenariat AMIG-AEMG

Nous avons décidé de soutenir leur Projet santé mental SaMe à la demande de l'AEMG. De même nous soutenons le projet CLASH avec sa ligne téléphonique d'appel pour les victimes de harcèlement ; notre idée est de continuer de le soutenir annuellement. Durant l'étude de ces projets, nous nous sommes rapprochés de ces étudiants en médecine qui sont de futurs membres. Nous leur avons également ouvert la porte de notre comité, avec à terme l'idée de leur offrir un siège fixe à notre comité après avoir modifié nos statuts en conséquence.

### Studio

Depuis novembre 2019 et à la suite de plaintes de médecins de piquet mais habitant trop près des HUG pour bénéficier de leur aide, l'AMIG a mis à disposition de ses membres, gracieusement, un studio. Celui-ci a été bien utilisé ces derniers mois. Notre but était de prouver son utilité aux HUG et ceux-ci ont par conséquent accepté de reprendre le financement de ce studio à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

### Défense des membres

Plusieurs cas sont en cours en lien avec un non-respect du droit de travail. On commence au cas par cas en mettant la pression.

Nous avons relevé également plusieurs autres cas rencontrant des difficultés avec la hiérarchie, des audits sont en cours. On est actif au niveau de la défense des membres avec le soutien de notre avocat. Le but est d'améliorer les conditions de travail de nos collègues

Comptes UBS

Nous avons ce projet depuis 1 an et demi. Nous bénéficions d'un héritage financier non négligeable par suite de la guerre des stylos (il s'agissait d'avoir suffisamment d'argent pour pouvoir rémunérer les médecins qui se mettaient en grève de facturations). Lors de la dernière assemblée générale nous devons regarder pour mettre en place certains projets, envisager un placement plus écologique. Le COVID a changé nos plans et ceci a été mis de côté en 2020-2021. On reprendra cette réflexion monétaire en 2022. Nous allons vérifier où sont placés nos fonds.

Au vote :

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité (11 oui).

03. Comptes 2020-2021 et rapport des vérificateurs des comptesa) Bilan et comptes du 01.11.2020 au 31.10.2021

## Compte d'exploitation du 01.11.2020 au 31.10.2021

Produits		Charges	
Cotisations membres	64'365.00	<b>Charges du personnel</b>	
Produits financiers	0.00	Avocat	9'100.65
Produits des titres	28'629.57	Secrétaire	4'334.00
		<b>Charges financières</b>	1'833.55
		<b>Charges administratives</b>	9'679.00
		<b>Impôts</b>	2'510.00
		<b>Site WEB</b>	1'666.99
		<b>Studio AMIG</b>	21'024.80
		<b>Assurances</b>	458.10
		<b>Bénéfice d'exercice</b>	42'387.48
<b>Total</b>	<b>92'994.57</b>	<b>Total</b>	<b>92'994.57</b>

A relever :

- Nous constatons une baisse des recettes avec une nette diminution des cotisations encaissées dû en grande partie à des départs de médecins et des installations en tant qu'indépendant. L'ASMAC nous fait suivre normalement les changements de canton.
- Les frais d'avocats sont moindres que prévu.
- La ligne de la fête de l'AMIG a été supprimée car elle n'est plus d'actualité.
- Sous le point « divers administratifs » sont regroupés nos soutiens à différents projets.
- Le studio et ses frais ne seront plus au budget car ils sont repris par les HUG.
- Nous terminons cet exercice avec un bénéfice conséquent.

**Bilan au 31.10.2021**

<b>Actifs</b>		<b>Passifs</b>	
<b>Liquidités</b>		<b>Fonds étrangers</b>	
Banque UBS c/courant	183'812.06	Passifs transitoires	
Banque UBS c/épargne	54'510.93	Charges à payer	1'184.00
<b>Fonds de placement</b>		<b>Fonds propres</b>	
Titres	459'835.00	Capital	696'973.99
<b>Total</b>	<b>698'157.99</b>	<b>Total</b>	<b>698'157.99</b>

**Rapport des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs aux comptes Lorraine Fisch et Simon Regard, externes au comité, ont procédé à la vérification des comptes. Ils recommandent de les approuver et proposent de donner décharge au Comité.

Merci aux vérificateurs, ainsi qu'à notre comptable et secrétaire, Nathalie Pozzi.

b) **Décharges du comité**

Composition du comité sortant :

- **Co-Présidentes :** Nathalie Hammer  
Aurore Verdon
- **Membres :** Yan Beauverd  
Aileen Chen  
Sylvain De Lucia  
Christophe Fehlmann  
Chloé Frund  
André Juillerat  
Kim Lauper  
Sören Lange  
Céline Dehavay  
Nicolas Lauper

Au vote :

Décharge est donnée au comité sortant pour son activité durant l'année écoulée et ce à l'unanimité (2 oui et 9 abstentions des membres du Comité).

c) **Approbation des comptes 2020-2021**

Les comptes 2020-2021 sont approuvés à l'unanimité (11 oui).

## 04. Élections

### a) Élection à la présidence

La co-présidente Nathalie Hammer quittera les HUG à fin octobre pour une période indéterminée. Elle souhaite rester membre du comité, mais ne pourra pas garder son poste de co-présidence qu'elle ne pourra pas assumer à distance.

Notre co-présidente Aurore Verdon (au comité depuis 2018), actuellement en congé maternité, quittera le comité en novembre 2022. D'ici-là elle est prête à assurer une co-présidence.

Après un temps de réflexion, Céline Dehavay (au comité depuis 2020) s'est proposée pour ce poste, car il est important de pouvoir partager les commissions et les discussions.

#### Au vote :

A l'unanimité (11 oui), Céline Dehavay et Aurore Verdon sont conjointement élues à la présidence de l'AMIG.

### b) Election des membres du Comité

Cette année, nous avons deux très anciens membres qui nous quittent, à savoir Yan Beauvert et Christophe Fehlmann. Nous les remercions pour toutes ces années d'investissement, chronophages, mais qui leur a beaucoup appris. Notre porte leur est toujours ouverte.

Nicolas Lauper, qui nous avait rejoint l'année dernière, quitte également le comité.

Selon nos statuts, jusqu'à 12 personnes peuvent faire partie du comité, co-présidentes incluses.

#### Se représentent :

Aileen Chen	au comité
Sylvain De Lucia	aux HUG depuis 20 ans
Chloé Frund	au comité depuis 2018
Nathalie Hammer	au comité depuis 2017
André Juillerat	au comité depuis 2018
Sören Lange	au comité depuis 2018
Kim Lauper	au comité

#### Au vote :

L'Assemblée générale accepte à l'unanimité d'élire le comité en bloc (11 oui).

De plus, nous avons un nouveau candidat qui souhaite nous rejoindre :

#### Se présente :

Antonio Tumminello, psychiatre et co-président des psychiatres à Genève. Actuellement il est encore membre de l'AMINE où il a collaboré avec Chloé, qui a collaboré avec elle à l'AMINE.

Le préavis de l'assemblée générale est favorable à l'unanimité (11 oui). Il rejoindra officiellement le comité dès qu'il aura été transféré comme membre auprès de l'AMIG.

Bastien Barcellini pourrait être intéressé à siéger à notre comité. Il viendra participer à nos comités en tant qu'invité.

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (11 oui).



c. Budget 2021

	Budget 2022	Comptes 2021 au 31.10.2021	Budget 2021	Comptes 2020 au 31.10.2020
<b>RECETTES</b>	<b>65 000,00</b>	<b>64 365.00</b>	<b>66 000,00</b>	<b>66 305,00</b>
Cotisations membres	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)
Produits financiers	0,00	0.00	0,00	18,55
Produits des titres	0,00	28 629.57	0,00	2 498,18
<b>Total Recettes</b>	<b>65 000,00</b>	<b>92 994.57</b>	<b>66 000,00</b>	<b>68 821,73</b>
<b>DEPENSES</b>				
Avocats	20 000,00	9 100.65	20 000,00	12 396,30
Secrétaire	5 000,00	4 334.00	5 000,00	4 730,00
Fonctionnement	12 000,00	9 679.00	13 000,00	9 689,15
Divers administratifs	2 000,00	0.00	2 000,00	0,00
Charges financières	2 000,00	1 833.55	1 800,00	1 704,12
Impôts	3 000,00	2 510.00	3 000,00	3 007,95
Communication	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
Événements particuliers	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00
Site web	2 000,00	1 666.99	2 000,00	1 298,45
Pertes des titres	0,00	0,00	0,00	0,00
Studio AMIG	0,00	21 024.80	21 000,00	21 055,90
Assurances (RC, ménage)	0,00	458.10	600,00	570,00
<b>Total dépenses</b>	<b>51 000,00</b>	<b>50 607.09</b>	<b>73 400,00</b>	<b>54 451,87</b>
<b>Bénéfice/perte</b>	<b>14 000,00</b>	<b>42 387.48</b>	<b>-7 400,00</b>	<b>14'369.86</b>

Discussions et explications du budget 2022

Voici les principaux points à relever dans ce budget 2022 :

- Tout est stable
- Nous avons maintenu la plupart des dépenses, dont les frais de fonctionnement.
- Les frais d'avocats risquent d'être plus conséquents au vu de l'augmentation des cas.
- Le budget du studio a été supprimé vu que les HUG ont repris le studio.
- Nos soutiens notamment à CLASH se trouvent dans la ligne budgétaire des « divers administratifs ».

Lors du changement de signature de comptes par suite de nouvelle co-présidence, une réflexion active sera menée pour avoir un suivi à la hauteur de nos comptes, ainsi que des placements en adéquation avec notre image.

Décision et vote

Le budget bénéficiaire est accepté tel que présenté à l'unanimité (11 oui).

**06. Divers, questions et remarques**

- Répartition des commissions 2022  
Une nouvelle répartition sera discutée lors du prochain comité. En effet, avec l'arrivée de nos nouveaux membres il est important que chacun puisse s'exprimer sur ses préférences, que ce soit sur les commissions cantonales, au niveau de l'ASMAC ; avec un désir plus ou moins important pour rédiger, pour s'investir, que ce soit dans la communication, dans la défense des membres.  
La quadripartite devra être reprise avec un suppléant.
- Projets/idées  
Aucun projet ni idée ne sont formulés.
- Discussion avec les membres  
Nos membres n'ont pas de questions à formuler.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale est clôturée à 21h00. Un apéritif dînatoire est offert aux personnes présentes

Nombres de personnes présentes : 13, dont 1 membre, 1 non-membre, 1 membre de l'AMINE et 10 membres du comité, soit 11 droits de vote

Membres excusés : 2

Les Co-Présidentes élues

La Secrétaire

Aurore Verdon

/

Céline Dehavay

Nathalie Pozzi

Janvier 2022

**Liste de présences à l'Assemblée générale 2020-2021 de l'AMIG du 25 novembre 2021**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Remarques</b>
JULLIERAT	ANDRE	Comité
HAMMER	NATHALIE	Comité
FEHLMANN	CHRISTOPHE	Comité
FRUND	CHLOE	Comité
VERDON	AUORE	Comité
LAUPER	KIM	Comité
DE LUCIA	SYLVAIN	Comité
CHEN	AILEEN	Comité
DEHAVAY	CELINE	Comité
LAUPER	NICOLAS	Comité
BARCELLINI	BASTIEN	Membre
CORDES	LAURA	Non-membre
TUMMINELLO	ANTONIO	Non-membre/Neuchâtel

**Liste des personnes excusées à l'Assemblée générale de l'AMIG du 25 novembre 2021**

LANGE	SOEREN	Comité / Excusé
BEAVERD	YAN	Comité / Excusé